

A propos de la future mosquée.

Ville de Metz

Conseil municipal du 30 octobre 2013

Au cours du conseil municipal du 31 octobre dernier, l'assemblée messine a débattu du projet de construction d'une mosquée. En effet, l'assemblée devait voter le principe de la mise à disposition d'un terrain sous la forme d'un bail emphytéotique. Ce terrain est nécessaire pour rendre possible la construction d'une mosquée voulue par les Musulmans. L'occasion pour le conseiller municipal communiste Jacques Maréchal de soutenir ce projet et d'affirmer sa conception d'une laïcité de progrès et de tolérance.

Le texte de l'intervention :

Monsieur le Maire,

Dans la vie de nos institutions publiques, il y a des débats et des votes qui peuvent renforcer le vivre ensemble indissociables à nos valeurs républicaines.

C'est parce que je suis profondément laïc que je considère qu'il nous faut être attentifs à traiter l'ensemble de nos concitoyens à égalité qu'ils soient catholiques, protestants israélites musulmans, athées ou agnostiques de manière à assurer à chacun, le respect de sa conscience et de sa pratique. La laïcité est ce principe actif qui permet la mise en scène de nos valeurs de liberté, égalité et de fraternité.

Liberté : les musulmans de Metz ont le droit de pratiquer leur culte dans des conditions qu'ils doivent pouvoir définir eux-mêmes. L'existence d'une mosquée à Metz est un droit fondamental pour le communiste que je suis.

Egalité : chacun peut reconnaître ici que la deuxième religion de ce pays est traitée de façon discriminatoire. L'islam doit pouvoir se pratiquer dans les conditions déterminées par les Musulmans eux-mêmes.

Fraternité : nous pouvons ce soir, par un vote unanime de notre assemblée, envoyer un message de tolérance et de fraternité aux musulmans et au-delà à tous ceux qui considèrent que le vivre ensemble progresse chaque fois que la vraie laïcité progresse, une laïcité de progrès de tolérance et de partage.

En votant cette motion, nous ne faisons que suivre les recommandations du Haut Conseil à l'Intégration, celui constatait en 2000, une atteinte à l'égalité de traitement entre les religions et préconisait de faciliter l'acquisition de terrains après concertations entre municipalités et les communautés concernées.

La crise que traverse notre pays n'est pas seulement économique ou sociale, elle est aussi anthropologique car elle affecte gravement la qualité du vivre ensemble. Nous avons le devoir de faire progresser la tolérance et la fraternité.

Vous me permettez de citer, pour terminer, ces quelques vers d'Aragon :

« Celui qui croyait au ciel,

Celui qui n'y croyait pas

Quand les blés sont sous la grêle

Fou est celui qui songe à ces querelles.

Au cœur du combat commun. »

La Rose et le Réséda.

Je vous remercie.